

## 4 JANVIER 2017 - CEREMONIE DES VŒUX A LA POPULATION

JACQUES MANYA, Maire de COLLIOURE

---

**Mesdames, Messieurs, Mes Chers Concitoyens,**

Je dois avec plaisir, saluer les personnalités qui m'ont fait l'honneur et l'amitié de répondre courtoisement à notre invitation. En effet, ce qui s'apparente parfois à « la solitude du pouvoir », se console ici dans la présence de sourires éclairant des visages amis, dans ces chefs qui opinent comme autant de signes d'encouragement, dans ses regards qui se distraient quand le propos dévie.

C'est donc toujours un grand privilège de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce rituel du nouvel an, reste une rencontre importante et solennelle entre un Conseil Municipal et la population, entre élus et administrés, en présence des acteurs administratifs et politiques de la commune et de son environnement fonctionnel. C'est une sorte de grand-messe laïque. On y compte, je le concède, de moins en moins d'enfants de chœur... C'est néanmoins un passage obligé de l'année civile. Il nous permet de nourrir tous ensemble une légitime fierté du travail accompli au cours des 12 derniers mois. C'est aussi l'opportunité de présenter la trame de ce qui guidera notre action commune dans l'année qui débute. C'est enfin le moment de vérité, de transparence, de proximité, au cours duquel un certain nombre de mises au point peuvent être faites.

Vous savez, combien je tiens à cette clarté et à cette proximité.

Mesdames, Messieurs, le monde qui nous entoure a malheureusement continué ces derniers mois, à ensanglanter les titres de l'actualité par les effets des convulsions du conflit en Irak et surtout en Syrie. Je parlais l'an dernier, de la guerre à crédit que nous menions au levant, dans le cadre d'une stratégie internationale peu lisible. L'entrée en scène au grand jour, au côté de Bachar El Assad, de la Russie de M. Poutine, a provoqué un tournant décisif dans l'évolution de la guerre civile Syrienne. Tout s'est totalement orienté, dans un cynisme absolu, sur la reconquête militaire et politique du pouvoir du Maître de Damas. Les injonctions humanitaires, les gesticulations diplomatiques, les indignations désordonnées, n'y ont rien fait. La ville d'Alep est venue rejoindre la liste historique des villes martyres que les bombes ont sacrifiées.

L'Etat Islamique s'est donc vu amputé d'un bastion essentiel de son emprise territoriale. Mais ne nous trompons pas. Ces revers militaires seront lourds de conséquences sur la sécurité des états Européens. Comme je l'ai déjà écrit, la bêtise et la barbarie voyagent dans tous les sens, plus vite que les épidémies. Nous aurons à redouter encore pour de longs

mois, d'avoir à vivre avec une menace diffuse et sournoise, conséquence inévitable de cette guerre asymétrique.

Dans l'oscillomètre attentionnel que je mesure au fond de vos yeux, je vois poindre cette question : « *mais pourquoi diable, nous parle-t-il de la Syrie, en préambule à un discours des vœux pour Collioure ?* ».

C'est Mesdames et Messieurs, que les questions de Sécurité Intérieure, liées à la menace terroriste, ont connu des développements majeurs depuis Juillet, après l'attentat de Nice. L'attaque du Bataclan avait obligé à protéger un certains nombres de cibles à forte connotation festive. Le massacre de Nice a eu pour conséquence de remettre en cause l'organisation des grandes manifestations populaires et gratuites. Cela a été pour nous le grand sujet de préoccupation du second semestre.

Je ne reviendrai pas sur les dispositions sécuritaires que nous avons dû prendre pour les fêtes d'Août. Je ne m'attarderai pas non plus sur l'annulation du Feu d'artifice. Je dois simplement remercier les élus, l'un d'entre eux en particulier, les agents de la commune, ceux des administrations de l'Etat, gendarmerie, militaires du dispositif Sentinelle, pour les heures de réunions préparatoires, le sérieux et le professionnalisme déployés.

J'ai souhaité à travers l'Association des Maires, dont je remercie amicalement le Président pour sa confiance, mobiliser mes collègues concernés par ces dispositifs.

Nous pourrons ensemble, à partir du retour d'expérience, élaborer une procédure de déploiement des mesures de sécurité, propres à nous permettre de continuer à organiser des manifestations populaires et festives avec un niveau de sécurité acceptable.

Ce sujet nous renvoie évidemment au niveau d'équipement de nos Polices Municipales. J'ai participé à Paris en novembre, à une réunion nationale sur la Sécurité Locale et sur le rôle des communes dans les mesures de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Les discussions se sont vite figées autour des prérogatives et du niveau d'équipement de nos Polices Municipales. Je rappelle, que le débat sur l'armement de la PM qui a agité un temps le microcosme des élus locaux, appartient aujourd'hui à l'histoire. En total accord avec notre devoir de protection des personnes et des biens, de l'attente de nos concitoyens et des incitations financières de l'Etat, nous avons entrepris depuis deux ans de mettre notre Police Municipale au niveau des exigences de notre temps et d'une authentique production de Sécurité Locale. Après avoir pris la mesure du retard accumulé dans ce domaine, la Police Municipale de Collioure s'est vu doter de nouveaux équipements de sécurité individuelle, d'un armement et des formations affectées, d'un véhicule neuf, de locaux adaptés que nous avons inaugurés le 14 Juillet, et d'un recrutement de deux agents supplémentaires.

Dernière dotation en date : la mise en service d'un matériel radio dédié sans lequel nos agents rencontraient de grandes difficultés opérationnelles.

Aujourd'hui, notre PM qui va dans les mois qui viennent travailler avec le déploiement de la vidéo-protection, est parvenue à un niveau d'équipement et de compétence qui lui permet de travailler en parfaite complémentarité avec les personnels de la Gendarmerie, ou de s'insérer sans difficulté dans les dispositifs de sécurité spécifique aux grands rassemblements.

Vous pourrez reprocher, au bavard, au faiseur de phrases que je suis, de passer par Alep pour vous parler de la Police Municipale. J'espère simplement que vous aurez compris, combien le contexte de tension internationale impacte notre sécurité intérieure. Vous aurez mesuré, à quelle vitesse, nous sommes obligés d'adapter le niveau de notre Police du quotidien, celle que les gens voient, celles que les gens aiment, celle qui nous relie les uns aux autres. Il n'y a pas de Liberté sans Sécurité. Nous sommes là et pour longtemps je le crois, au cœur du rôle des élus locaux.

Dans la prévention de la délinquance et de la radicalisation, il ne fait pas de doute que le rôle des Maires et des élus va subir dans les années qui viennent d'importantes évolutions de prérogatives.

Dans l'immédiat et pour Collioure, cela passe par la confiance que nous investissons dans notre école, dans l'entretien et la remise à niveau des locaux, dans la sécurisation des lieux, dans le soutien sans faille à l'équipe éducative, dans l'encouragement de l'action des parents d'élèves et dans le financement des Nouvelles Activités Périscolaires.

Cela passe aussi par le soutien et le développement des actions en faveur de notre jeunesse. Notre PIJ est l'un des plus dynamiques et des plus fréquentés de l'intercommunalité. Nos jeunes et leurs parents, en relation avec l'adjointe aux affaires scolaire et à la jeunesse, que je remercie sincèrement, peuvent compter sur notre écoute et sur nos réponses à leurs demandes de moyens et de locaux.

Je ne m'étendrai pas plus avant sur le sujet, craignant d'allonger et de brouiller inutilement mon propos déjà confus... Je m'engage simplement à être très attentif au travail législatif qui ne manquera pas d'advenir...

**Comme nous nous y étions engagés** nous avons mis en œuvre cette année notre programme Collioure 2.0.

Des panneaux connectés sur les informations de la commune, ont été disposés sur le parking de la place du 8 mai, devant la Capitainerie et à l'angle de la passerelle côté port d'Avall. De même, des bornes interactives, relais Wi Fi, ont été mises en service devant l'office du Tourisme et devant la Mairie. Cet investissement fonctionnel, indispensable dans le cadre du

positionnement de Collioure en « Station classée de tourisme », a donné dès cet été une image de modernité et a amélioré le travail d'accueil des hôtes de l'Office.

Au-delà, c'est la stratégie de communication de la municipalité qui a bénéficié d'une réflexion et d'une refonte indispensable ; Nous avons inauguré l'an dernier le nouveau logo et le slogan « *La Couleur comme absolu* ». Le nouveau site internet de la Mairie s'est ouvert cette année et nous a valu une reconnaissance immédiate, lors des trophées de la communication qui se sont tenus à Cannes le 25 novembre 2016. Un premier prix pour le site internet dans la catégorie des villes de moins de 5000 habitants a distingué Collioure parmi 800 candidats. Un quatrième prix pour la communication événementielle a honoré l'affiche de la première fête de l'Anchois et un prix spécial du jury a couronné le travail de communication globale de notre commune. Je tenais donc à féliciter notre équipe de communication : Jacques Garsau et Eric Chaumas pour ces distinctions.

Il reste que l'arrivée du « très haut débit », portée par les investissements du Département et de la Communauté de Communes, devient l'élément incontournable du développement de l'économie numérique.

**Le 14 juillet**, nous avons réceptionné aussi l'achèvement des travaux de l'arrêt de bus du glacis sur l'avenue Général De Gaulle. Cette réalisation parfaitement intégrée, a permis un fonctionnement optimisé du service de bus à un euro. Il n'est pas certain que dans les mois qui viennent, la politique de transport interurbain, devenue compétence de la Région, assure la pérennité du système. Néanmoins, Collioure dispose désormais d'aires de dépôt normalisées pour les voyageurs en autocar et pour les scolaires.

Les travaux de l'arrêt de bus ont été complétés par la réalisation d'une continuité piétonne depuis le carrefour du Christ jusqu'à la passerelle, avec la réfection totale de l'escalier d'accès au parking du glacis.

Au total, c'est un investissement de près de 600 000 € qui aura été placé dans cette action forte en faveur du transport collectif.

Le développement durable, vous l'aurez compris, n'est donc pas qu'une posture, c'est un mode de pensée et d'action qui s'est traduit naturellement par l'installation de bornes de recharge des véhicules électriques en centre-ville.

Nous poursuivons en 2017 les travaux de voirie. L'axe majeur de communication interne, l'avenue Jacques Delcos, mérite une réfection totale de son revêtement. Les réseaux sous-jacents d'eau et d'assainissement doivent aussi être remplacés. Les crédits ont été prévus, les appels d'offre sont lancés. Compte tenu de l'importance et de la fréquentation de cet axe de circulation, ce chantier imposera de la part des usagers un minimum de compréhension et de patience pour les désagréments que les travaux ne vont pas manquer d'occasionner.

Dans le cadre d'un projet pluri-annuel d'investissements, nous poursuivrons l'aménagement des trottoirs, la réglementation du stationnement et la réfection de la chaussée sur le chemin de Consolation.

En matière de voirie et de stationnement, nous avons lancé le projet de la création d'un Eco-Parking à proximité du rond -point Matisse (la Croix de la Force pour les anciens). Le préfixe « éco » se rapporte au caractère respectueux de l'environnement de ce projet. Nous avons conclu avec les propriétaires concernés un accord de principe de location du terrain sur dix ans, avec la garantie de restitution en terres à vocation agricole à l'issue. Ce projet, unique en son genre, nous impose donc de travailler dans un souci permanent de développement durable et d'exigence environnementale. Nous avons dessiné les premières ébauches de disposition de 350 places et la voirie affectée. Ces esquisses ont été soumises à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Nous retravaillons le projet sous l'angle paysager pour l'insérer au maximum dans l'environnement arboré et respecter au mieux la végétation naturelle déjà en place. Cet espace fonctionnel est indispensable à la logique de développement pour Collioure, du stationnement extérieur des visiteurs, pour préserver, pour les Résidents, une capacité de stationnement domestique en Centre-Ville.

A deux pas de ce futur éco-Parking, sur les hauteurs du Fort Rond et du Fort Carré, nous avons entrepris dans le cadre de la démarche environnementale « Collioure 21 » d'actualiser nos relations conventionnelles avec le conservatoire du Littoral. En effet, la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique) du Pla de la Fourques bénéficiait d'une convention d'usage et d'entretien dont les obligations réciproques méritaient pour le moins, d'être réévaluées. Il a donc été convenu que la commune exerce son devoir d'entretien et de surveillance de cet espace naturel protégé, en valorisant, sous l'expertise du Conservatoire du Littoral, les essences méditerranéennes endémiques et redessine un cheminement protégé entre les fortifications et les parkings environnants. Nous confierons ces travaux à l'IFE, le budget a déjà été prévu.

Ainsi donc, l'éco-parking végétalisé, le respect et l'entretien d'un espace naturel protégé sur les hauteurs de Collioure en même temps que la mise en valeur des éléments d'architecture militaire construits en ces lieux, donneront une garantie de préservation paysagère indiscutable.

Au sujet des parkings, petite parenthèse, il ne vous a pas échappé que la mise en service du jalonnement dynamique du stationnement donne à notre village des faux airs d'Aéroport. Cet équipement dont l'ergonomie n'est plus à démontrer, associé aux équipements radios de la PM, nous permettra d'optimiser en temps réel nos capacités de stationnement et d'éviter, autant que faire se peut, à nos visiteurs, la quête désespérée d'une place de parking. Je félicite sincèrement, les élus et les agents qui ont permis la réalisation de ce projet. Je me satisfais moins du fournisseur du matériel qui ne nous a pas permis de mettre en place ce dispositif avant la saison...

Dans le registre des équipements collectifs, mais dans un autre domaine, je vous ai déjà informé à travers « Collioure Info », des progrès significatifs que nous réalisons sur l'objectif de récupérer le bâtiment dit de **l'Arsenal** (office du tourisme-Ambiance) dans le patrimoine de la commune. Eh bien je peux vous l'annoncer, nous avons signé le 28 décembre dernier avec les exploitants, une convention par laquelle il est reconnu au bâtiment un caractère définitif de Domaine Public.

Dans un souci de préservation des intérêts de toutes les parties, nous avons accepté la prolongation pour 6 années de l'exploitation de l'activité de bar-limonade Licence IV au rez de chaussée mais nous avons récupéré la jouissance immédiate de l'ancienne salle de cinéma.

Au plan financier l'opération coûtera 210 000 € à la commune sur 6 ans pour disposer du bâtiment entier.

Je voudrais témoigner la reconnaissance de la municipalité à nos Conseils Juridiques qui nous ont aidés à mener cette négociation. Cela nous a même valu les éloges de la partie adverse quant à notre souci de défense du bien public ! Je remercie aussi nos interlocuteurs pour leur intelligence et leur sens du compromis.

Cette opération est exemplaire et donne à Collioure la formidable opportunité de récupérer une salle de cinéma, de conférence, de congrès (oui de congrès, le mot est lâché) d'une jauge de 220 places en centre-ville. Nous travaillons déjà avec l'architecte des bâtiments de France, enthousiasmé par le projet, à construire une accessibilité à la salle du premier étage par un ascenseur et un escalier à partir de l'actuelle capitainerie. La réalisation de cet accès et la réhabilitation de la salle de cinéma dans le respect de son style « vintage », vont occuper une bonne part de nos projets pour 2017. Je dois dire en toute modestie, que ce résultat peut être pour longtemps, à l'origine d'une légitime fierté pour l'équipe municipale que je conduis.

Dans la suite de ce souci permanent de préservation du patrimoine de Collioure, je m'étais engagé pendant la campagne électorale à clarifier et conventionner nos relations avec l'Association des Pabordes de Consolation. Nous sommes allés beaucoup plus loin. Je dois rappeler à l'honorable assemblée, qu'en septembre 2014, j'ai été informé par les services de la préfecture d'un rappel sur une mesure de fermeture administrative qui pesait sur le site de Consolation depuis 2009. En d'autres termes, il aurait été normal que depuis 5 ans, la municipalité empêchât l'accès au lieu, sous peine de voir sa responsabilité engagée en cas de survenue d'un sinistre. Je rappellerais aussi, au risque d'être lourd sur le droit d'inventaire, que dans le même temps, le site de Consolation a changé trois fois d'exploitants...A ce niveau-là, ce n'est pas de l'incurie, c'est de la négligence coupable. Les motifs de fermeture

invoqués par l'administration concernaient la protection-incendie du site et l'adduction d'eau établie à partir d'un captage et d'une installation non sécurisés.

Nous avons donc entrepris avec l'association des Pabordes, sur les conseils de M. le Sous-préfet, de construire une base de collaboration sous la forme d'un bail emphytéotique concédé à la commune qui concernera l'essentiel du patrimoine foncier entourant Consolation.

Ce bail respecte scrupuleusement la vocation originelle des Pabordes qui voulaient protéger Consolation d'une préemption de la puissance publique ou d'une vente à des tiers.

Ce bail emphytéotique confère à la commune le statut de quasi-propriétaire sur les biens entourant l'Ermitage et ses annexes. Il nous permettra dès lors, d'entreprendre les travaux de remise à niveau, en prétendant à des subventions publiques. Ce sont ces dispositions qui ont fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal le 19 décembre dernier. Nous pourrions donc demander, dès le commencement des travaux de mise en conformité de la protection du site contre le feu et de la normalisation de l'adduction d'eau, une levée des mesures de fermeture administrative. Au moment où un nouvel exploitant doit être installé par les Pabordes, cette démarche s'inspire d'une simple honnêteté de l'Action Publique.

Après le bâtiment de l'Arsenal, après le sauvetage du site de Consolation, il nous restait à officialiser le don à la commune par la famille Juan, du Sardinial UFANA. En effet, cette barque catalane a navigué depuis 2007 sans que la moindre inquiétude ne germe quant à la réelle responsabilité du propriétaire. Je remercie donc solennellement aujourd'hui les héritiers de M. Juan qui ont permis à la commune de devenir, par un acte de francisation, le propriétaire et le responsable de la préservation de cet élément du patrimoine maritime Colliourencq.

Il est donc temps, Mesdames et Messieurs, d'aborder le sujet d'actualité : **le Plan Local d'Urbanisme.**

Je ne ferai pas un nouvel exposé exhaustif sur le PLU de Collioure. Je nous réserve cet exercice pour la deuxième quinzaine de mars et je vous demande dès à présent, de garder quelques disponibilités d'agenda...

Tout d'abord, je voudrais rappeler que nous avons entamé la procédure d'arrêt du PLU tout au long de l'année 2016 en respectant toutes les mesures de publicité que la loi nous obligeait à observer sous la conduite du cabinet d'étude qui nous a accompagné dans la démarche. Ainsi, outre les présentations publiques du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) auprès des Personnes Publiques Associées et du Conseil Municipal en séance publique, nous avons présenté en Mairie, à la consultation du public cet été, le document regroupant la quasi-totalité de ce Plan Local d'Urbanisme pour que des

remarques soient formulées avant que le plan ne soit arrêté en Conseil Municipal le 12 septembre.

Je dois à la vérité de dire que nous n'avons recueilli en un mois, que quelques lignes en comptant celles, bien modestes, de nos opposants du Conseil Municipal.

Nous avons donc, conformément à la procédure, arrêté notre PLU le 12 septembre dernier. L'opposition s'est abstenue quand deux conseillers majoritaires ont voté contre. Eh oui, il n'existe pas d'équivalent municipal du 49-3.

Parmi les instances concernées, nous avons pris acte de l'avis du Syndicat mixte du SCOT (schéma de cohérence territoriale qui regroupe 4 intercommunalités) le 14 novembre. Il ne s'agit aucunement d'un avis défavorable sur le PLU de Collioure. Il nous a été simplement demandé de revoir notre copie sur le nombre de logements proposés, eu égard au quota de 1500 logements, prévus à la construction sur les 4 communes de la Côte Vermeille à l'échéance 2028.

Nous nous sommes donc engagés, en total accord avec nos voisins et amis de Port-Vendres, Banyuls et Cerbère à respecter parfaitement un objectif de moins de 340 logements. Nous validerons donc ces nouvelles dispositions devant le SCOT avant l'approbation du PLU prévue fin mars 2017.

Je voudrais dire une nouvelle fois, pour ceux qui auront l'honnêteté intellectuelle de le comprendre, combien cette méthode des quotas peut être pernicieuse. En effet, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'expliquer, fixer au préalable un volume de production, c'est encourager d'emblée la spéculation et l'inflation. Mais je vais arrêter là cet embryon de démonstration puisque je sais que ce qui s'impose partout comme une loi économique universelle, est interprétée à l'envers par quelques esprits malveillants.

Donc restons-en-là. Je peux déjà vous dire que ce chiffre potentiel de 340 logements est vraisemblablement surdimensionné pour les 20 ans qui viennent.

J'ai engagé le sujet sur un des aspects techniques car c'est à partir de cet élément ponctuel que s'est bâti tout un battage médiatique et démagogique qui me vaut aujourd'hui de passer pour Jack le bétonneur. Après l'éventreur, on progresse...

Depuis le 2 janvier, une enquête publique a démarré dans l'observance absolue des formes requises et de la disponibilité légale du commissaire enquêteur. Nous respecterons donc la liberté de chacun de faire les remarques qu'il jugera opportun de formuler.

Je tiens néanmoins à m'inscrire en faux vis à vis des mensonges lamentables qui ont été diffusés ces derniers temps.

La progression démographique que nous enregistrerons sur l'arc méditerranéen dans les prochaines années est de l'ordre de 1% par an. Soit pour Collioure et sur 15 ans, une estimation d'augmentation théorique de la population de 450 habitants. Pour répondre à



cette augmentation de population nous disposons comme je l'ai expliqué à ceux qui me font l'amitié de bien vouloir comprendre, d'un potentiel de 340 logements théoriques. Ce qui, à 2.1 habitants par logement, nous laisse une marge considérable. On est donc loin de la caricature dressée par ceux qui confondent document d'urbanisme et campagne électorale permanente...

Par ailleurs, il est curieux qu'émerge aujourd'hui un débat sur la pertinence des zones à urbaniser alors que nous n'avons fait que reprendre en revoyant les capacités à la baisse, les zones déjà inscrites dans les travaux de nos prédécesseurs.

Enfin, pour clore ce chapitre, je dois vous dire que notre projet d'aménagement de la ZAE de Cap Dourat qui respectera parfaitement les espaces naturels boisés, a reçu un avis favorable de la chambre d'agriculture, assorti de préconisations que nous respecterons.

Je souhaite donc que cessent les mensonges, les outrances, les procès d'intention.

La concertation sur le sujet n'a jamais été interrompue, nous sommes venus à la rencontre des habitants des quartiers concernés. Nous avons écouté, nous avons expliqué, nous avons répondu à un nombre considérable de questions. Nous avons enrichi notre réflexion des avis des socioprofessionnels, de l'hôtellerie par exemple. Eh bien, depuis que nous avons la garantie de la création d'une structure de congrès en Centre-Ville, nous ne voyons plus la nécessité de construire une telle structure à la gare avec la capacité hôtelière qui lui correspond. Le volume ainsi récupéré pourrait donc être réorienté sur un équipement collectif comme une salle de sport municipale. Il serait peut-être temps de créer une telle structure à destination des sportifs de tous les âges et des enfants, à proximité de l'école.

Le PLU de Collioure vaut donc mieux que le niveau du débat actuel.

Le PLU est une projection dans l'avenir, il doit garantir pour tous la possibilité d'accéder à un logement à la mesure de ses moyens, du logement social à la résidence de standing. Il doit assurer à nos enfants la possibilité de travailler et de se loger à Collioure. Il doit accompagner de façon harmonieuse l'augmentation inéluctable de la population en permettant à toutes les tranches d'âge de trouver un logement à la dimension de leurs besoins et favoriser l'habitat pérenne. Il doit intégrer la transition gérontologique dont aucun de nos politiques n'est capable de parler intelligemment. Il doit prendre en compte l'indispensable évolution de la transition énergétique et des modes de déplacement. Il doit construire un village vivant, mobile, connecté, tourné vers l'avenir. Pas un village musée que d'aucuns regrettent.

Mais le PLU ,c'est encore plus que cela . C'est un vrai projet de cohésion sociale, de respect du droit fondamental qui est celui du droit au logement. C'est aussi, et notre engagement en témoigne, le devoir de transmettre un espace protégé à nos enfants à qui nous préparerons par ce document équitable, une place pour demain.

Mesdames et messieurs, ne croyez pas que je m'enflamme.

Je n'ai aucune crainte sur l'aboutissement consensuel de la procédure en cours.

Je dois simplement vous mettre en garde. En cas d'échec de la procédure, le retour à un Règlement National d'Urbanisme serait certes une catastrophe pour notre commune, mais ce serait avant tout, une excellente nouvelle pour les spéculateurs.

**Passons si vous le permettez, à un autre grand sujet qui nous a mobilisés ces derniers mois : l'Office du Tourisme.**

Après la transformation de la structure en Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, nous avons entrepris, comme je l'avais annoncé l'an dernier en ce même lieu, d'obtenir un classement de notre Office en catégorie I.

Après le recrutement d'un nouveau directeur, M. Moncelet dont je salue le travail et les résultats, nous avons déployés les moyens matériels (doublement de la surface par la création d'une annexe dans la salle Vauban) et humains par les recrutements de personnels qualifiés, pour obtenir cette promotion en catégorie I à la fin de l'année.

Ce résultat exceptionnel dans un calendrier extrêmement contraint, nous a permis tout d'abord de revendiquer pour la commune une reconnaissance en « station classée de tourisme ». Ceci nous permettra d'obtenir des moyens supplémentaires en Dotation de Fonctionnement de la part de l'Etat mais surtout, depuis la mise en place de la NOTre et du transfert de la compétence tourisme à la communauté de communes, de garder notre Office du Tourisme AUTONOME en vertu des dernières dispositions de la loi Montagne que nous avons anticipées en Conseil Municipal le 21 novembre. Nous pourrons donc continuer à travailler sur une nécessaire identification touristique de Collioure.

Tout ceci peut vous paraître technique voire abstrait. Je le redis cependant, cette mise à niveau d'un outil essentiel au service de l'économie touristique de Collioure était un objectif fondamental pour rester maître de notre destin. Je tiens donc à remercier chaleureusement tous ceux, élus, socio-professionnels, directeurs et agents de l'Office qui se sont attelés à la tâche, sans trop avoir de visibilité au départ, mais qui découvrent aujourd'hui tout ce que peut apporter un Office du Tourisme en synergie totale avec la volonté qualitative et économique de la commune.

**Je voudrais faire avec vous un point d'étape sur un sujet qui a fait l'objet d'une demande appuyée dans l'enquête de besoins que nous avons réalisée dans le cadre de Collioure 21 : le Pôle Santé.**

Je vous ai dit que ce projet, au-delà d'avoir l'ambition de prévenir la progression d'un désert médical à Collioure, avait pour but, à travers ce que j'en sais, de permettre aux médecins d'aujourd'hui et de demain, de travailler dans des structures adaptées au mode de fonctionnement de la Médecine Générale moderne et performante. Je vous ai dit qu'en regroupant sur un même niveau tous les professionnels de santé au service du même patient (médecins, infirmières, kiné etc...), on pouvait favoriser une prise en charge

transversale et pluridisciplinaire. C'est ce que souhaitent les patients bien sûr, mais c'est surtout ce que veulent les nouvelles générations de professionnels de santé.

Donc le pôle de santé de Collioure qui a reçu l'assentiment de tous les professionnels de santé de la commune, est bien plus qu'une opportunité immobilière. Il doit permettre de voir s'épanouir une autre forme de pratique, améliorant significativement l'accès, l'accessibilité et la permanence des soins. C'est en partie pour ces raisons, que le positionnement du pôle santé en Centre-Ville, au cœur de nos préoccupations pour nos concitoyens, est pertinent.

Le terrain communal de l'ancienne coopérative des pêcheurs pose on le sait, le problème d'une situation en zone bleue du Plan de Prévention des Inondations. C'est bien le caractère fonctionnel original de notre projet et de la place de l'accès aux soins que nous voulons préserver, qui a permis aux services de l'Etat, d'être amenés à accepter de nous laisser démontrer la neutralité hydraulique de la construction que nous envisageons. Nous poursuivons donc l'objectif d'une révision partielle du PPI nous permettant de construire sur pilotis.

Le projet de construction d'appartements au-dessus du pôle santé dont nous envisageons de garder la propriété du sol, est simplement, ici comme chez nos voisins, destinée à solvabiliser l'opération. En d'autres termes, et pour que ce soit clair pour tous, même pour les mal-comprenant, l'opération ne doit rien coûter in fine, aux finances communales. Nous aurons un rendu de l'étude hydraulique agréée par les services de l'Etat à la mi-février. Nous pourrions donc reprendre avec notre assistant à maîtrise d'ouvrage, la mise en forme de ce projet en association avec les professionnels de santé qui nous ont donné leur accord pour dessiner leur futur outil de travail que l'on pourrait appeler « Pôle de Santé St Pierre » en hommage au patron des pêcheurs...

**Je vous ai parlé longuement l'an passé de notre projet ambitieux concernant le futur grand Musée de Collioure.** Cette idée que nous portons avec opiniâtreté avec Madame la conservatrice, à laquelle j'adresse mon salut amical, a eu le bonheur de convaincre la Direction Régionale des Affaires Culturelles et les 13 préfets de la Grande Région que nous avons reçu à Collioure en avril. Nous avons donc déjà bénéficié d'une subvention de 10000€ nécessaires à l'écriture et à l'actualisation du projet culturel de Collioure. Nous avons eu le 19 décembre dernier, un contact fort intéressant avec celle qui pourrait dans les mois à venir, nous aider à structurer le projet qui doit être porté au niveau Régional bien sûr, mais aussi National et surtout Européen, dans le cadre d'une coopération avec Cadaques-Figueras et Céret.

Nous ne manquerons pas de vous informer de la conduite de ce projet dont je vous ai dit à quel point il était le pivot de notre identification culturelle dans la concurrence touristique à venir.

**Un petit mot sur le sport.** Faire revivre « Collioure la sportive » tenait du défi. Eh bien nous l'avons relevé. Tout simplement par l'introduction dans ce magnifique terrain de jeu, de disciplines sportives innovantes. En juin le Swim-Run qui a traversé la ville durant une matinée, a conclu un bail de renouvellement pour 2017. La Collioure Arena Race de Stand Up Paddle a transformé la baie en un magnifique stade nautique au point que nous avons à présent des contacts avec la fédération française de Surf pour l'organisation d'une compétition de très haut niveau de stand Up paddle en Mai, pour lancer la saison.

La randonnée de VTT « Cami de Llum » entre Cadaques et Collioure a connu un exceptionnel succès médiatique. Je félicite sincèrement nos deux policiers municipaux Alex et Didier, qui ont accompli cet exploit de l'aller-retour à travers la montagne en un temps très honorable.

Le trail des vendanges a battu un nouveau record d'affluence cette année, au point qu'il nous faudra envisager d'étoffer notre organisation pour 2017 afin de maîtriser l'engouement des coureurs.

Une légitime fierté vient de la remise en état de notre stade du Pla de Las de Fourques, déserté par les compétitions officielles depuis des années. Je félicite donc les agents des espaces verts pour la pelouse et les footballeurs-loisirs qui ont ainsi pu rechausser les crampons. Après un début de saison marqué par une certaine porosité en défense et dans les buts, les résultats s'améliorent significativement.

Les rugbywomen et l'école de Rugby de la Côte Vermeille sont aussi les bienvenus sur nos installations.

Le tennis club de Collioure et son action magnifique en faveur des jeunes bénéficiera de notre énergique et amical soutien.

Le club Nautique et son président à qui j'adresse des vœux de prompt rétablissement, se verront doter cette année, en toute logique, de matériel de Stand Up Paddle.

Nous nous sommes engagés à faciliter la logistique de notre club d'avirons qui porte haut la flamme de Collioure dans toutes les compétitions de Llagut de Rem. Ils peuvent compter sur nous.

**Mesdames et Messieurs, avant de conclure, je voudrais insister sur un point fondamental de l'organisation de notre administration communale.** Je ne reviendrai pas sur le bilan financier que nous avons eu à assumer pour nos exercices 2014 et 2015. Je n'ai pas, personnellement, la nostalgie comme mode de gouvernance.

Cependant, nous n'en n'avons pas fini, loin s'en faut, avec les pratiques et les conséquences des gestions passées.

En effet, comme j'ai déjà eu l'occasion de le mentionner, nous avons été l'objet de Mars à Septembre 2016, d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes. J'entends encore, avec un brin de regret amusé, l'opposition municipale me demander un tel contrôle gratuit lors d'une des premières séances du Conseil Municipal.

En effet, Mesdames et Messieurs, si les contrôles des services de l'administration des finances sont gratuits, ils sont cependant longs, exhaustifs mais fort utiles.

Cette expérience de collaboration avec les services de l'Etat nous a confortés dans notre démarche de renforcement de nos effectifs en matière d'administration financière, de contrôle de la commande publique et de gestion des personnels. Nous avons donc entrepris un travail de modernisation des outils et d'actualisation des méthodes. Cette adaptation devra se poursuivre dans les mois et années à venir.

Les résultats du contrôle de la Chambre Régionale des comptes sont encore dans une phase confidentielle et contradictoire. Nous publierons donc en temps voulu et comme la loi nous y oblige, les conclusions de ce rapport.

Nous avons néanmoins déjà pris un certain nombre de mesures correctrices, sur la conduite de la gestion financière, de la commande publique, sur la fongibilité du budget du port dans celui de la commune, etc...

Ceci étant, je peux vous assurer que les intérêts de la commune passés, présents ou futurs seront strictement respectés quelles qu'en soient les conséquences collectives ou individuelles.

Nous avons continué à investir en 2016, comme nous nous y étions engagés, à hauteur de 1 157 000 € tout en poursuivant le redressement de notre Capacité d'Autofinancement et sans recourir à l'emprunt, ni à l'augmentation de la fiscalité. Nous poursuivrons en 2017 sur le même niveau d'investissement avec la même rigueur de gestion. En effet, comme je l'ai toujours défendu, même de façon un peu isolée au sein de l'intercommunalité, il me semble, quel que soit le niveau de compétence, absurde et injuste d'équilibrer les comptes publics par une ponction dans la poche des ménages.

Je crois malheureusement, là comme ailleurs, que la formule n'est restée qu'une phrase parmi tant d'autres

**Mesdames, Messieurs, chers amis, nous avons fait une courte et synthétique rétrospective de l'année écoulée et j'ai tenté de vous tracer les grandes lignes de ce que seront nos priorités pour l'année qui débute.**

Je vous ai déjà dit combien la fonction de Maire est passionnante parce qu'elle s'accomplit dans la proximité, dans l'écoute, dans l'empathie, dans l'engueulade et dans l'humanité. J'éviterai par pudeur, de vous dire aussi combien elle est exténuante.

Tout ce qui vous a été présenté ou promis ce soir, n'a pu se faire ou se construire sans le personnel communal que je tiens à saluer et à féliciter, agents administratifs, techniques, Police Municipale, agents des écoles, du Centre Culturel, du Musée, des parkings, tous ceux qui, à titre permanent ou saisonnier, collaborent à cet immense et beau projet que nous construisons ensemble. Ils méritent tout notre respect et nos encouragements. Nous avons poursuivi en 2016 une politique de recrutement et de renforcement des compétences. A rebours de ce que certains préconiseront, il ne nous semble pas opportun à Collioure, compte tenu de l'exigence du Service Municipal Rendu, de nous orienter vers une baisse des effectifs. Nous pensons que les économies de fonctionnement sont ailleurs. Je souhaite donc pour 2017, que nous puissions continuer à travailler avec le même engagement et les mêmes qualités de dialogue.

Je tiens bien évidemment à remercier et présenter mes vœux, à tous les élus du Conseil Municipal qui contribuent tous les jours aux réalisations passées et à venir. Nous avons mesuré ensemble combien la tâche est compliquée, la cohabitation parfois rude. Mes amis, nous sommes au milieu du gué, je suis fier de vous et je vous demande d'être fiers de vous.

Nos remerciements et nos vœux vont aussi aux élus et aux personnels de l'intercommunalité. Au président bien sûr, avec qui nous apprenons à nous comprendre et je crois, à nous estimer.

L'échelon intercommunal acquiert peu à peu sa maturité. Il assume peu à peu la plénitude de ses prérogatives et de ses compétences. Il devient au fil des années un moteur essentiel du développement harmonieux et surtout équitable de nos communes. Le chantier de la nouvelle médiathèque de Collioure, nous permet tous les jours de renforcer des partenariats de travail qui devront se prolonger dans l'animation et la vie quotidienne de cet espace culturel dont la livraison est prévue pour le prochain festival du livre, début septembre.

Je renouvelle à l'intention des élus du Département, mes vœux très partiellement épuisés en 2016, de collaboration intelligente. Je ne relancerai pas ce soir le débat de l'implantation urgente de la caserne intercommunale de Sapeurs-Pompiers. Je rappellerai simplement que depuis le 18 mars dernier, nous sommes en attente des études d'opportunité de choix du site retenu.

Souhaitons que la saison prochaine, dans une cour du château redevenue praticable, nous ayons enfin le bonheur d'organiser une programmation conjointe. Les amoureux de Collioure l'attendent, les Colliourencs le méritent.

Je remercie et je présente tous mes vœux aux services de l'Etat, de toutes les administrations, à M. le percepteur, qui nous aide tous les jours.

Mes vœux vont aux gendarmes et à leur hiérarchie, aux Sapeurs-Pompiers, aux militaires du CNEC, du dispositif Sentinelle dont nous avons pu apprécier l'extrême mais discrète efficacité.

Je veux une nouvelle fois adresser tous les remerciements et les vœux du Conseil Municipal à tous les bénévoles qui œuvrent tous les jours à Collioure, pour faire vivre nos associations. Je dois des vœux particuliers de poursuite de collaboration féconde, à l'Union des commerçants avec qui nous avons fait cette année et plus que jamais, de bien belles choses.

Les bénévoles de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile méritent nos remerciements et nos vœux de poursuite de leur belle mission au service de la protection de nos paysages.

Je voudrais saluer l'Association Internationale du Clocher de Collioure, nouvelle venue, qui saura dès 2017, par sa capacité récente à recevoir vos dons, faire reparler d'elle pour la sauvegarde de notre Eglise.

Toutes les associations et ceux qui se dévouent pour les faire vivre, entretiennent nous le savons, un inestimable et indéfectible lien social.

Nos remerciements et nos vœux vont « aux petites mains » qui une fois encore, ont proposé des mises en scène magnifiques à l'occasion de nos fêtes. J'associe à cette gratitude, tous les participants aux ateliers du paysage à qui nous devons tous ces détails fleuris auxquels nous ne prêtons pas suffisamment d'attention. Une grosse bise amicale à Audrey.

Mais surtout, après tous ces mots, toutes ces phrases, je souhaite ce soir, que Collioure, consciente de ses atouts et résolument confiante dans l'avenir, reste fière d'elle-même comme je vous souhaite d'être fiers de Collioure sans mépris et sans arrogance.

Je souhaite enfin qu'en 2017, nous gardions le goût de construire ensemble pour cette belle ville, pour que demain soit attendu par nos enfants comme une chance et non comme une menace.

**BONNE ANNEE A TOUS, VIVE COLLIOURE**